



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VD

ASSOCIATION DES COMITES NATIONAUX OLYMPIQUES (ASSOCIATION OF NATIONAL OLYMPIC COMMITTEES), à Lausanne, rue du Grand-Chêne 6, 1003 Lausanne, CH-550-1113849-4. Nouvelle association. Statuts du 26 juin 1979 modifiés en dernier lieu le 13 avril 2012. But: les objectifs de l'Association sont les suivants: développer, promouvoir et protéger le Mouvement Olympique dans le monde entier au travers des Comités Nationaux Olympiques membres. Faciliter la compréhension, la coopération et l'assistance mutuelle entre les Comités Nationaux Olympiques, en les encourageant à la concertation, l'échange d'informations et d'expériences entre eux, et ainsi, les aider à renforcer leur fonction au sein du Mouvement Olympique. Contribuer au maintien de la paix et à l'entente internationale; et éduquer la jeunesse mondiale par le sport, pratiqué sans discriminations et dans l'esprit olympique, lequel exige compréhension mutuelle, amitié, solidarité et fair-play. Défendre la pleine autonomie des Comités Nationaux Olympiques reconnus par le Comité International Olympique, en intervenant dans les cas où leur autonomie pourrait être menacée. Prendre en charge toutes les questions d'intérêt général pour les Comités Nationaux Olympiques ainsi que celles procédant de l'ordre du jour de leurs réunions avec le Comité International Olympique, et débattre de tous les sujets d'intérêt commun proposés par un Comité National Olympique. Reconnaître et défendre les associations de Comités Nationaux Olympiques reconnues par le Comité International Olympique pour chaque continent. Formuler des recommandations et suggestions devant être traitées par la Commission Exécutive du Comité International Olympique, les Commissions Tripartites Comité International Olympique-Fédérations internationales-Comités Nationaux Olympiques, d'autres Commissions Mixtes Comité International Olympique-Comités Nationaux Olympiques, les Congrès Olympiques ou toute autre organisation promouvant le sport. Proposer les représentants des Comités Nationaux Olympiques dans les Commissions Mixtes Comité International Olympique-Comités Nationaux Olympiques, les Commissions Tripartites, l'Agence Mondiale Antidopage, le Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport et autres Commissions et groupes de travail, et leur attribuer des missions spécifiques et définir leurs pouvoirs. Formuler des recommandations au Comité International Olympique sur l'utilisation des fonds provenant des droits de diffusion qu'il accorde aux Comités Nationaux Olympiques pour la réalisation des programmes de la Solidarité Olympique et autres fins. Elaborer des recommandations visant à favoriser le développement des Comités Nationaux Olympi-

ques et à mettre en oeuvre leurs motions se rapportant au Mouvement Olympique national et international. Collaborer, conformément à la Charte Olympique, avec le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques, les Comités d'Organisation de Jeux Olympiques et, de façon générale, avec d'autres organisations et institutions concernées par les sports et l'Education Physique et Olympique. Promouvoir l'intégration des femmes dans le Conseil Exécutif et les Commissions de Travail de l'Association des Comités Nationaux Olympiques en accord avec les orientations et directives émises par le Comité International Olympique. Ressources: subventions; intérêts et revenus de ses biens et valeurs; dons. Membres du comité: Alsbah Ahmad Fahad AJ, du Koweït, à Hawalli (Koweït), président, Lindberg Gunilla, de Suède, à Upplands Väsby (Suède), secrétaire générale, tous deux avec signature individuelle, Hickey Patrick Joseph, d'Irlande, à Dublin (Irlande), vice-président, Maglione Rabela Julio Cesar, d'Uruguay, à Montevideo (Uruguay), vice-président, Mitchell Robin, des Iles Fidji, à Suva (Iles Fidji), vice-président, Palenfo Lassana, de Côte d'Ivoire, à Abidjan (Côte d'Ivoire), vice-président, Singh Randhir, d'Inde, à New Dehli, vice-président, Peterkin Richard, de Sainte-Lucie, à Castries (Sainte-Lucie), trésorier, Arianachakaran Charouck, de Thaïlande, à Bangkok (Thaïlande), Berhane Dagmawit Girmay, d'Ethiopie, à Addis-Abeba (Ethiopie), Blas Ricardo, de Guam, à Barrigada (Guam), Cardona Héctor, de Porto Rico, à San Juan (Porto Rico), Divac Vlade, de Serbie, à Belgrade (Serbie), Gosper Kevan, d'Australie, à Melbourne (Australie), Grésenguet Gilbert, de République Centrafricaine, à Bangui (République Centrafricaine), Gumel Habu Ahmed, du Nigéria, à Abudja (Nigéria), Imran Ibni Tuanku Jaafar Tunku, de Malaisie, à Petaling Jaya (Malaisie), Kozlovskiy Alexander, de Russie, à Moscou (Russie), Maister Barry, de Nouvelle-Zélande, à Wellington (Nouvelle-Zélande), Muñoz Kapamas Felipe, du Mexique, à Mexico (Mexique), Pagnozzi Raffaele, d'Italie, à Rome (Italie), Probst III Lawrence Francis, des USA, à Colorado Springs (USA), Saldaña Gutierrez Jimena, du Mexique, à Mexico (Mexique), Takeda Tsunekazu, du Japon, à Tokyo (Japon), Talermo Roger, de Finlande, à Helsinki (Finlande), Yu Zaiqing, de Chine, à Pékin (Chine), Zeinaldin Khaled, d'Egypte, au Caire (Egypte), tous les vingt-cinq sans signature. Signature collective à deux est conférée à Garcia Chacon Maria Dolores, d'Espagne, à Lausanne, et Robert Emilie, d'Oberried am Brienzersee, à Pully, toutes deux secrétaires hors conseil.

Registre journalier no 5819 du 04.04.2013 / CH-550.1.113.849-4 / 07140474